

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

CX 4/30.2

CL 2010/39-FA
Août 2010

AUX: Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées

DU: Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie)

OBJET: **Demande d'observations / propositions sur les emplois et les niveaux d'emploi du cyclotétragluucose (SIN 1504(i)) et du sirop de cyclotétragluucose (SIN 1504(ii))**

DATE LIMITE: **15 octobre 2010**

OBSERVATIONS: À adresser au
Secrétariat
Codex Committee on Food Additives
National Institute of Nutrition and
Food Safety, China CDC
7 Panjiayuan Nanli, Chaoyang
District, Beijing 100021 (Chine)
Télécopie: + 86 10 67711813
Courriel: secretariat@ccfa.cc

Copie:
Secrétariat
Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les
normes alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome (Italie)
Télécopie: +39 06 5705 4593
Courriel: codex@fao.org

GÉNÉRALITÉS

À sa 42^{ème} session, le Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA) est convenu de requérir des observations /propositions sur les emplois et les niveaux d'emploi du cyclotétragluucose (SIN 1504(i)) et du sirop de cyclotétragluucose (SIN 1504(ii)) pour examen lors de la 43^{ème} session du CCFA (Chine, 14-18 mars 2011) (réf. ALINORM 10/33/12, par. 32).

À sa 42^{ème} session, le CCFA a souligné que les membres et les observateurs qui soumettent des informations doivent se conformer aux *procédures pour l'examen de l'entrée et de la révision des dispositions relatives aux additifs alimentaires dans la norme générale pour les additifs alimentaires*, contenues dans le Manuel de procédure, notamment pour l'information relative à la justification de l'emploi et du besoin technologique (ALINORM 10/33/12, par. 63).

DEMANDE D'OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS

Les membres et les organisations internationales intéressées, comme indiqué ci-dessus, sont invités à soumettre des observations /propositions sur les emplois et les niveaux d'emploi du cyclotétragluucose (SIN 1504(i)) et du sirop de cyclotétragluucose (SIN 1504(ii)). Les observations soumises en réponse à la présente lettre circulaire figureront dans un document de travail pour examen à la 43^{ème} session du CCFA, qui se tiendra en Chine, du 14 au 18 mars 2011.